

Beuvry (Pas-de-Calais). Manoir de l'Estracelles

Nicolas Tachet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/7155>
ISSN : 2608-4228

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2016
Pagination : 170-171
ISBN : 978-2-271-09414-8
ISSN : 0153-9337

Référence électronique

Nicolas Tachet, « Beuvry (Pas-de-Calais). Manoir de l'Estracelles » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 46 | 2016, mis en ligne le 15 février 2018, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/7155>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Archéologie Médiévale

Beuvry (Pas-de-Calais). Manoir de l'Estracelles

Nicolas Tachet

- 1 Le bâtiment associe l'architecture médiévale à un tempérament régional. En effet, durant les XVI^e et XVII^e s., se développe un style particulier aux provinces du Nord, la construction en briques à chaînes d'angles de pierres. On observe ainsi sur le site les caractéristiques principales de cette architecture dans la présence des pignons de briques à « pas de moineaux », des arcs surbaissés et à « anse de panier », ainsi que dans les décorations de piédroits à « pointe de diamant » sur certains éléments en grès taillés.
- 2 L'accès à la cour s'effectue par un grand porche couvert fortifié par un pont-levis et deux portails qui, une fois fermés constituaient une salle forte avec meurtrières dans le mur pignon nord. Au-dessus de ce porche, une seconde salle forte était défendue par des meurtrières en façade sur le pignon nord et la cour. La présence de ces éléments particuliers insérés dans un enclos fossoyé principal renforce le statut particulier du site. Le logis comprend deux corps de bâtiment disposés en équerre, dont les toitures à deux versants, bordés de pignons à « pas de moineaux », étaient couvertes de tuiles plates jusqu'au début du XX^e s. Il est construit en briques, le grès venant renforcer la construction dans les soubassements, les chaînes d'angle, les arcs de portes et celui du grand porche. La cour était fermée sur les quatre côtés par le corps de logis en équerre et les bâtiments communs sûrement en relation avec les activités de la ferme.
- 3 Les sources écrites mettent en évidence une absence de données concernant le site et les familles tenantes du fief aux XVI^e et XVII^e s. Les informations, ponctuelles et partielles, permettent d'affirmer la vocation agricole du site dès 1666, date de la signature d'un contrat d'arrentement perpétuel par le seigneur de l'Estracelles, vocation qui semble perdurer jusqu'au XX^e s. L'exploitation du lin et de la tourbe est également mentionnée par les archives.
- 4 La cartographie ancienne révèle les mêmes hiatus que les textes : aucune carte ne mentionne le manoir de l'Estracelles avant le début du XVIII^e s. Les informations mettent en évidence une implantation aux abords directs d'un marais, avec la présence d'un enclos principal quadrangulaire subdivisé par un réseau fossoyé qui forme différentes

parcelles à vocation agricole, et où s'installe l'habitat. Les références à l'exploitation du lin et de la tourbe sont ici confirmées. En ce qui concerne l'habitat et l'organisation spatiale des bâtiments, ce n'est qu'au XIX^e s. qu'apparaissent les éléments qui composent la ferme.

- 5 Pour le XX^e s., l'analyse des campagnes aériennes de l'IGN (1934-1983) permet d'observer une ferme à cour carrée avec ses différents bâtiments et son enclos principal, détruite et amputée lentement au cours du siècle pour se réduire aux deux logis qui subsistent aujourd'hui.
- 6 Sept sondages localisés essentiellement dans la partie orientale de l'emprise ont permis d'observer un bon nombre de perturbations contemporaines (travaux de restauration des années 1970 et dégâts occasionnés par un incendie en 2004). Aucun vestige des périodes anciennes (XVI^e et XVII^e s.) n'a été mis au jour. Les éléments découverts concernent spécifiquement les périodes comprises entre le XVIII^e et le XX^e s. Ils permettent de préciser l'organisation des bâtiments agricoles et les activités réalisées sur site (rejets domestiques, artisanaux, etc.).
- 7 L'étude du bâti met en évidence le fait que de très nombreuses modifications contemporaines interdisent de dégager des éléments de datation particuliers. Les charpentes ont entièrement disparu lors de l'incendie de 2004. La datation du manoir, depuis le siècle dernier, se base sur la présence de trois indicateurs chronologiques : une peinture murale portant la mention « 1644 » (disparue dans l'incendie de 2004) ; un linteau de porte en grès, au-dessus d'une des portes du logis de XVII^e s., qui porte la date « 1629 » ; l'inscription « 1530 » apparaissant sur une poutre de la porterie côté cour, également disparue aujourd'hui. Si les millésimes de « 1629 » et « 1644 » semblent originels, le doute pèse sur la date « 1530 » de la porterie : l'analyse dendrochronologique de la poutre la date du XVIII^e s., bousculant ainsi l'estimation chronologique avancée par les recherches antérieures. L'analyse met toutefois en évidence, pour ces périodes, quatre phases principales qui restent toutefois à confirmer en termes de datations et de caractérisations stylistiques et techniques.
- 8 À cette fin, la poursuite des recherches dans le secteur occidental, essentiellement au niveau des logis, permettrait de compléter les données, et l'étude du sous-sol des logis offrirait sans doute l'opportunité de mieux les dater et les caractériser. Si le choix d'implantation du site, en bordure d'une importante zone humide, et le style défensif permettent d'affirmer la présence d'un habitat représentatif d'une élite rurale, la vocation agricole du site semblant avérée dès la seconde moitié du XVII^e s., les origines du manoir de l'Estracelles restent toutefois encore à découvrir.

Beuvry, manoir de l'Estracelles.



Cl. Christopher Manceau

INDEX

Année de l'opération : 2015

AUTEURS

NICOLAS TACHET

Artois Comm